



Avril 1909

Chronique du sanctuaire



PUISQUE la "Chronique" d'hiver n'a pas grands faits à relater on lui permettra de s'occuper de minimes détails et de mentionner, comme travail de ce mois de février, une légère amélioration faite dans la petite sacristie de notre Sanctuaire. Si j'en juge par ma propre expérience ce minime événement sera plus tard le bienvenu dans les recherches de ceux qui voudront suivre pas à pas le lent mais toujours continu développement du Cap de la Madeleine. C'est pour moi, en effet, un plaisir d'en découvrir les moindres détails soit dans les premières livraisons des *Annales du T. S. Rosaire*, soit dans les notes recueillies et classées par M. l'abbé Duguay, soit dans les registres de la paroisse, soit encore dans les diverses publications historiques auxquelles il est donné assez souvent de s'occuper du Cap de la Madeleine. L'ancienneté des Trois-Rivières et la proximité du Cap, la résidence des Jésuites et leur poste de Sauvages font que le nom de notre localité revient souvent sous la plume des historiens du pays.

Une autre raison qui oblige, en conscience, la "Chronique" à s'occuper des menus détails intéressant notre Sanctuaire, c'est qu'elle doit être comme *l'album* des générosités de nos bienfaiteurs, et dans un *album* les moindres aquarelles font assez bonne figure. C'est grâce aux secours que la Sainte Vierge a su inspirer que l'on a pu faire au Cap tout ce qui maintenant étonne le visiteur : le chemin de croix du R. P. Frédéric, la

restauration du petit Sanctuaire, la construction de l'annexe qui reçoit les pèlerins, l'appropriation du vieux terrain raviné aux exigences d'un pèlerinage, l'érection des groupes du Rosaire, tout cet ensemble de travaux qui donnent aux alentours de notre chapelle un air de vitalité intense. Ainsi donc cette année on a rajeuni de couleurs plus fraîches la physionomie toute fanée de la vieille sacristie du Sanctuaire. Sous sa nouvelle toilette elle ne cache pas toutes ses rides, mais ce petit air de propreté semble les rendre plus attrayantes sans rien lui faire perdre de ce qu'il y a de vénérable dans sa vetusté. Lorsque viendra le temps de l'embellir d'attraits plus dignes de son grand âge, nul doute que les souscriptions de nos lecteurs et abonnés ne soient alors prêtes à en couvrir les dépenses.

* **

Je viens d'écrire le nom du R. P. Frédéric de Ghivelde, mon prédécesseur dans la "Chronique" des pèlerinages du Cap de la Madeleine. Le 1er janvier 1892 il rédigeait le premier numéro de notre publication : *Les Annales du T. S. Rosaire* dont il resumait le plan en ces 4 chapitres :

I.—Une première partie contiendra, dans une suite d'articles, toute la vie de la Sainte Vierge, d'après l'Écriture, les SS. Pères, les pieuses révélations et la tradition.

II.—Une deuxième partie offrira la description successive des lieux qui ont été sanctifiés par sa sainte vie, nous voulons dire les augustes sanctuaires où se sont accomplis les mystères du T. S. Rosaire, Nazareth, Bethléem, Jérusalem, etc, etc.

III.—Une troisième partie rappellera ce que la Sainte Vierge, après son Assomption au ciel, nous a laissé sur la terre.... ses reliques : ses différents vêtements, son voile, son anneau des Fiançailles, sa ceinture....

IV.—Enfin une quatrième partie renferme le récit des merveilles de sa miséricordieuse bonté envers ceux et celles qui viennent *ici* l'invoquer avec foi, confiance, amour.

En résumé, les annales, en parlant de Marie, décriront 1o sa vie.—2o Ses sanctuaires.—3o Ses reliques.—4o Ses miracles.

Elles formeront ainsi une publication de fonds, que l'on pourra conserver précieusement dans toutes les familles.

Le R. Père a été fidèle à ce programme, comme le savent nos abonnés de la première heure, et en 1893 il pouvait offrir un premier volume de nos annales comme prime à la Revue du *Tiers-Ordre et de la Terre Sainte*. Cette dernière Revue, avec la livraison de Février, entre dans son année jubilaire, la vingt-cinquième de sa publication. Il y a une trop grande parenté d'idées et d'amitié entre les divers rédacteurs des *Annales du T. S. Rosaire* pour que celui de 1909, succédant au fondateur de 1892, ne se fasse un agréable devoir de présenter, à la Revue sœur, ses meilleurs souhaits de jubilé.

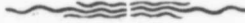
Les *Annales du T. S. Rosaire* ont été offertes en prime à La Reine du *Tiers-Ordre et de la Terre Sainte* parce que beaucoup de leurs pages sont remplies de ces sujets que préfère la méditation des Tertiaires. Et depuis cette date déjà éloignée beaucoup de nos "chroniques" sont faites du récit de la visite des Tertiaires franciscains au Cap de la Madeleine. Les *Annales* en souhaitant succès et longues années à la Revue jubilaire, restent donc fideles à leur tradition et ne font qu'obéir à un instinct de famille puisqu'elles sont ainsi proches parentes.

* * *

Février n'offre donc à notre "Chronique" que fort peu de matière. Quelques visiteurs nous sont venus qui veulent demeurer inconnus et comme pèlerins nous avons vu au Sanctuaire nos voisins de l'autre côté du fleuve qui, chaque année, profitent du pont de glace pour venir rendre hommage à N. D. du T. S. Rosaire et implorer ses bienfaits.

Le mois s'écoule donc rapidement emporté par les tempêtes sans cesse renouvelées et me voici au dernier jour : le départ de nos missionnaires pour les travaux du carême. C'est une habitude de notre Congrégation que de se charger de la garde des Sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge, et avant les expulsions qui nous ont bannis de France, le voyageur pouvait trouver les R. R. P. P. Oblats dans un grand nombre de lieux de pèlerinage. Mais le vrai but de notre vocation c'est d'être *missionnaire*, surtout missionnaire des pauvres, avec la particularité d'une prédication plus particulièrement attachée à célébrer les gloires de Marie Immaculée. Ce nous est donc un plaisir de voir partir

nos missionnaires, et ce pour une double cause, c'est que dans leurs missions ils feront connaître les bienfaits de Notre Dame du Cap et qu'en retour ces mêmes missions seront confiées à la bénédiction de la Vierge du Rosaire. Que la Reine du Ciel bénisse les travaux de ceux qui, selon le mot de Mgr Roy, appartiennent "à la dynastie de ces vaillants missionnaires, qui portent en religion le nom d'Oblats de Marie Immaculée." Nos retraites de la Province de Québec sont loin sans doute d'avoir les difficultés que rencontrèrent au Nord-Ouest les premiers Oblats dont Mgr. L'Auxiliaire de Québec célébrait la gloire dans son magnifique discours du 4 octobre 1908 ; cependant nous demandons à Notre-Dame du Cap de nous garder, pendant ce vingtième siècle, cet élan d'apostolat qui méritait à nos missionnaires du dix-neuvième cet éloge d'un protestant : "Ce siècle ne peut rien montrer de plus grand que la figure du Missionnaire Oblat."



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

6.—*La Maternité divine, et la sanctification de Marie.*



LA Maternité divine est donc en Marie une grâce de sanctification. En outre de ce qu'elle est en elle-même elle a des exigences de sainteté et dans notre dernier article nous avons dit combien impérieusement elle requiert une participation de l'être divin.

Disons, dans l'article de ce mois, que cette même maternité divine est encore une sorte de grâce de sanctification en ce sens qu'à des titres particuliers elle s'attire les bonnes grâces de l'amitié divine.

**

Rappelons nous, devant tout, ce qui caractérise l'amour divin et le distingue des affections humaines. Celles-ci se laissent ravir par la beauté de ce qu'elles aiment. Un être aimable attire vers lui l'affection de notre cœur parce qu'en lui nous trouvons des raisons qui méritent cette amitié ou du moins la provoquent.

Il n'en est pas ainsi de Dieu. Son amour est *créateur*. Il aime dans les âmes ce qu'il y met lui-même et il peut chercher les particularités de son amour dans la particularité de ses dons. Il aime davantage celui à qui il donne davantage. Ainsi Dieu aime tous les chrétiens car à tous il a communiqué une part de sa beauté ; tous vivent de l'Esprit du Christ qu'il a répandu en eux. Toutefois cette communauté d'un seul et unique Esprit n'établit pas entre tous les chrétiens une égalité parfaite. Et une des raisons de cette inégalité c'est la volonté souveraine de Dieu, disons mieux c'est l'amour souverain de Dieu qui distribue ses dons au gré de ses préférences. Ainsi par le baptême tous les chrétiens sont *rois* et pourtant il est une *royauté* officielle dont tous ne sont pas investis ; tous, par le même baptême sont *prêtres* et pourtant il est un *sacerdoce* officiel qui n'est le partage que de quelques privilégiés : tous encore sont *religieux*, animés de l'Esprit du Christ, et pourtant il est un *état religieux* dans lequel ne peuvent entrer que les élus de Dieu. L'inégalité entre chrétiens se mesure à l'inégalité des dons qu'ils reçoivent de Dieu. L'amour de Dieu est donc *créateur*, et partout où il produit une réalité surnaturelle particulière il s'y porte d'une manière privilégiée.

Il faut se rappeler ce principe pour mieux saisir ce qu'il y a de spécial dans l'amitié que Dieu a vouée à la Vierge bénie, puisqu'il l'a sanctifiée d'une manière unique ; à cause de cette *réalité surnaturelle* produite en l'âme de la Sainte Vierge et qui se nomme la *maternité divine*.

* * *

Afin de mieux faire comprendre notre pensée il n'est pas défendu de l'expliquer en se servant d'une certaine théorie chère

à des théologiens de marque pour expliquer la causalité des sacrements institués par Notre-Seigneur : ces sacrements produisant la grâce dans nos âmes en ce sens qu'ils produisent en elle *un titre* qui l'exige. Ce *titre*, variant avec chaque sacrement, exige de chaque sacrement une grâce particulière. Cette modalité par laquelle cette grâce se distingue de la grâce sanctifiante ordinaire fait qu'on lui donne le nom de grâce *sacramentelle*. Ainsi—selon l'explication à laquelle le R. P. Billot S. J. continue de donner un bien vif éclat—le sacrement de Baptême produit en celui qui le reçoit le *caractère* indélébile, image du sacerdoce éternel de Jésus-Christ, et ce caractère est un *titre* divin qui donne à l'âme droit à la grâce particulière de ce sacrement. Il en est ainsi de tous les sacrements de la nouvelle Loi, et, toute comparaison gardée, il en est ainsi aussi de la grâce particulière sanctifiant la Sainte Vierge en vertu de ce *titre* unique : la maternité divine. J'ignore en vertu de quelle affinité secrète et mystérieuse l'effet des sacrements, selon la doctrine de certains théologiens, attire dans l'âme la grâce qui la sanctifiera d'une manière si particulière et si profonde. Ainsi de la maternité divine de Marie. J'ignore en vertu de quelle attraction surnaturelle elle vaut à la mère du Christ une sanctification particulière mais je ne crois pas me tromper en disant que la maternité divine est un *titre* autrement exigeant que le *res et sacramentum* ou le *titre* des sacrements du Nouveau Testament.

Dans notre dernier article nous avons rappelé le mot célèbre du non moins célèbre cardinal Cajetan que « Marie consanguine du Christ, atteint par sa maternité les *confins de la divinité* », on ne peut, que je sache, en dire autant de n'importe quel effet premier de n'importe quel sacrement, et si vous en demandez la raison à quelque théologien tout féru de métaphysique il vous la montrera dans ce qu'il y a de spécialement surnaturel dans cet *esse ad*, la maternité divine de Marie.

* * *

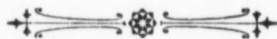
Si l'amitié divine est sanctifiante pour nos âmes, quel qu'en soit le *titre* ou la raison, concluons donc qu'elle est surtout

sanctifiante en Marie dans l'âme de laquelle Dieu a produit cette entité surnaturelle, unique, la réalité de sa maternité.

Rappelons nous encore que l'amitié divine établit dans notre âme des relations familières non point tant avec Dieu créateur des mondes, mais avec chaque personne de la divine Trinité, et le *titre* de maternité divine en Marie est, encore ici, une raison d'intimité privilégiée avec chacune de ces trois personnes. La raison en est évidente et il n'est pas d'auteur qui ait écrit quelques pages en l'honneur de la Sainte Vierge sans développer quelque peu les édifiantes pensées de ses relations avec chacune des personnes divines. Nous sommes incapables de dire mieux, mais nous voudrions rappeler à nos lecteurs que ce qu'il y a de particulier dans ces relations avec chaque personne de la Sainte Trinité doit s'expliquer par la connaissance aussi approfondie que possible de la Maternité divine. Celui qui pourrait nous donner de celle-ci une définition exacte, complète et surtout lumineuse, celui-là nous aurait fait connaître du même coup ce qu'il y a d'ineffablement privilégié dans l'élan qui porte chaque personne divine vers la beauté unique de la Mère de Dieu.

Le Père, il est facile de le comprendre, habite en Marie d'une manière particulière, car celle-ci lui est associée dans la génération du Fils. Sans doute, en donnant naissance à ce dernier, elle ne lui communique pas l'être divin ; pourtant le même Christ, à la fois Dieu et homme, est à la fois fils du Père et de la Vierge Marie. En celle-ci la maternité établit une *réelle* ressemblance avec le Père.

Il nous en faut dire autant du Fils et du Saint Esprit et là-dessus on pourrait écrire de longues pages. Nous demandons à la lumière de Dieu de faire fructifier, en fruit de dévotion dans l'âme de nos lecteurs ou lectrices, celles que nous venons d'écrire.





Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Janvier au 25 Février 1909.

Nous avons annoncé dans notre numéro de Janvier l'indulgence plénière accordée par Sa Sainteté le Pape Pie X, à tout pèlerin qui recitera le Rosaire devant nos Stations du Cap de la Madeleine.

Nous donnons encore aujourd'hui le texte même de la demande du R. P. J. N. Dozois o. m. i., et la concession que le Souverain Pontife a bien voulu signer de sa main. Nous reproduisons dans ce numéro l'autographe du Souverain Pontife.

Puisse cette auguste signature être une nouvelle bénédiction pour tous nos bienfaiteurs du passé et de l'avenir.

Le R. P. J. N. Dozois, Provincial des Oblats de M. I., du Canada, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté lui demande de vouloir bien accorder, pour les pèlerins qui auront dévotement récité le St-Rosaire devant les groupes, UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE, aux conditions ordinairement requises ; indulgence qui soit applicable aux âmes du Purgatoire.

Au bas de cette requête le St-Père a bien voulu écrire de sa main la concession dont nous reproduisons l'autographe.

*Justa precibus in devotissimo, et dilectissimo fidelibus
per gratiam beatorum Agnetis et Simonis Benedictionem
ex facillimis indulgentiis.
die 19 Octobris 1908 Pius PP. X*

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Abonnée.....			2.00
M. E. Garreault.....			1.00
M. F.....			0.5
Dame T. Gagné.....		Kenora	0.
Abonnée		St. Séverin.....	1.
Dame A. Laberge.....		Alpena.....	0.
Madame G.....		Ste-Thérèse.....	0.
Anonyme.....		Québec.....	2.0

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Abonnée.....		Grondines.....	1.00
Anonyme.....		St. Eulalie.....	1.00
Anonymes.....			0.25
Delle E. Provost.....		Sorel.....	0.50
Dame A. R.....		Gamelin.....	0.50
Joseph Beaumier.....			0.25
Delle Sophronie Bérubé.....	50	Gardner.....	0.25
C. Blanchard.....		St. Sauveur.....	5.00
D. N.....		St-Marc.....	5.00
Dame H. Sauvageau.....		Nicolet.....	1.00
Dame W. Nault.....		Lowell.....	0.40
Dame J. B.....			0.50
Dame Th.....		L'Epiphanie.....	1.00
Anonyme.....			0.25
Dame T. Harvey.....		Somersworth.....	0.50
Alphonse Douville.....		Deschailions.....	0.50
Enfant de Marie.....		Manchester.....	5.00
Dame N. L'Heureux.....			0.10
Anonyme.....		Burlington.....	1.00
Dame J. A. Lagueux.....		Lauzon.....	0.50
Dame E. Bergeron.....			0.25
Dame A. Bourke.....			1.00
Dame F. Lavoie.....		St-Philippe de Néri.....	1.00
M. Pierre Dion.....		".....	0.50
Emma Beauchene.....	5	St. Leonard d'Aston.....	0.50
Marie Martin.....		St-Bernard.....	0.10
Dame A. B.....			0.20
Dame F. Veillette.....			1.25
Anonyme.....			0.50
Dame John A. Paquin.....		Artic.....	1.00
V. B.....		St-Célestiu.....	0.50
Dame E. Chamberland.....		St-Romuald.....	0.60
Anonyme.....			0.25
Abonnée.....			5.00
Dame M. P.....		Escanba.....	0.50
Dame Vve Elzéar Ouellet.....	10	Rivière du Loup.....	1.00
Anonyme.....			0.60
R. A. F.....			1.00
A. V.....			1.00
Dame J. B.....		Lac à la Tortue.....	1.00
J. R.....			1.00
Octave Germain.....	gros gr	Ste-Anne la Pérade.....	3.00
Delle Aurehe Lanouette.....	6	Ste-Anne la Pérade.....	0.70
Elzéar Dubord.....		Marcelin.....	0.50
Dame H. Gauthier.....		Hartford.....	0.50
A. G.....			0.50
A. Lefrançois.....			5.00
Dame J. Thellend.....			0.25
W. James Grenier.....	20	Oakville.....	2.00



JOSEPH ALBERT VALIQUET

Scolastique Oblat de Marie Immaculée 1883-1908.



NOUS recommandons, pour les heures de lectures pieuses et intéressantes, la courte brochure portant le titre que nous venons d'écrire. Elle se vend pour la modique somme de 15 sous (port en plus) et 25 sous, reliure percaline (port en plus).

Adressez votre commande *R. P. A. N. Valiquet O.M.I.*, Eglise St-Sauveur, Québec.

Cette brochure devrait être mise entre les mains des enfants des écoles, mais les grandes personnes elles-mêmes trouveront intérêt à en méditer les pages suggestives.

Joseph Albert Valiquet, de vraie souche canadienne-française, est né à Terrebonne, le 3 mai 1883, et il est mort Scolastique Oblat de Marie Immaculée, à Ottawa, le 2 avril 1907. Il a donc fourni une carrière assez courte, mais dans ce peu de temps « *explevit tempora multa.* »

Ce qui fait l'intérêt et l'agrément de cette notice biographique c'est de suivre, pas à pas, la marche ascendante de cette âme qui, du foyer canadien à l'école primaire, de celle-ci au collège des Clercs Saint Viateur, du collège au Petit Séminaire de Sainte Thérèse, s'en va, sous la poussée de Dieu vers la vie religieuse, pour de là passer bien vite au séjour de la récompense. L'auteur n'a pu tracer le portrait de ce jeune homme sans lui faire, des circonstances de temps, de lieu, de naissance, un cadre qui rend cette figure plus attachante. La lecture de cette brochure, outre son intérêt biographique, vous procurera encore un bon nombre de connaissances historiques, des notes de toute nature sans parler de ce charme de l'évocation qui fait passer sous vos yeux certains coins de la nature canadienne, certaines habitudes de nos familles de campagne, des souvenirs de collège et des anecdotes piquantes. Le tout est écrit d'un ton de note religieuse qui émeut. Rien de meilleur ne peut être choisi comme livre de prix pour les enfants de nos écoles et collèges.



JOSEPH-ALBERT VALIQUET



LA MISSION DE JEANNE D'ARC

Le mois d'avril 1909 sera, j'allais dire, consacré à la béatification de Jeanne d'Arc. Nos lecteurs reliront avec plaisir les paroles suivantes du R. P. Coubé, glorifiant l'héroïne de Domrémy en 1904.



LE 6 janvier 1904, jour de la manifestation du Seigneur aux nations dans la personne des grands de la terre, jour aussi de la naissance de la Vierge Lorraine, Sa Sainteté Pie X, prononçait, avec une solennité inusitée, que Jeanne d'Arc avait réellement pratiqué à un degré héroïque les vertus qui font les saints. D'où vient qu'à cette nouvelle tous les cœurs français ont tressailli de joie et surtout d'espérance ? Les lignes suivantes vont nous l'expliquer.

Simple petite paysanne à l'âme fraîche et fleurie comme les champs où elle menait paître ses brebis, douce comme la houlette dont elle touchait leur toison, la fille de Jacques d'Arc

s'épanouissait au pied du clocher natal sur un des coteaux ensoleillés de la Champagne lorraine, ignorante de son parfum, de sa grâce et des conseils de Dieu sur elle. Le jardin de sa famille

n'étant séparé de l'église que par le cimetière, Jeannette, levée avant l'aube, aimait à ramasser dans la rosée des brassées de fleurs et de feuillage qu'elle allait répandre avec sa prière ingénue sur l'autel de la Vierge avant d'entendre la messe. Durant le jour, elle vaquait aux travaux du ménage ou des champs ; et lorsque, à l'heure de Complies, les cloches de Domremy égre-naient sur la vallée endormie de la Meuse leurs notes d'or, calmes et lentes dans la paix du soir, la gentille pastourelle, qui ramenait son troupeau par les prairies, s'arrêtait, joignait les mains, inclinait la tête et récitait dévotement sa patenôtre et son *ave* ; et sa mince silhouette, immobile sur le ciel assombri, ajoutait au mystère de la nuit tombante le mystère le plus pénétrant d'une enfant ou plutôt d'un ange en prière.

Vainement auriez-vous cherché dans la vie de la petite paysanne un indice qui pût faire prévoir son incroyable destinée.

Sans doute, les bruits de guerre arrivaient jusqu'à Domremy, et, à certains jours, on voyait passer à travers le village, bride abattue, un courrier qui, du haut de son cheval, jetait quelque triste nouvelle aux habitants consternés.

Sans doute, le soir, à la veillée, quand, filant près de sa mère, Jeanne entendait raconter les malheurs de la France, les larmes devaient tomber de ses yeux et la quenouille s'échapper de ses mains. Mais elle n'était pas la seule à pleurer. Et puis, qu'y pouvait-elle, la pauvre enfant ? Ce n'était pas son affaire à elle de combattre : c'était aux hommes, à ses frères : sa place était avec les femmes, au foyer, à prier pour ceux qui mouraient dans la grande guerre.

Mais voici que, au jour de l'an de grâce 1424, il se passe quelque chose d'étrange dans l'obscur petit village. Jeanne est dans sa treizième année. Des clartés mystérieuses l'environnent. Des anges et des saintes lui racontent la grande pitié du royaume. Elle fond en larmes, et les angoisses de la patrie sonnent toutes leurs cloches funèbres au fond de son cœur.

Bientôt les voix lui font entendre qu'il ne lui suffit pas de pleurer et de prier, et qu'elle doit partir, elle aussi, pour la guerre. Etonnée, épouvantée, elle hésite. Mais les voix se font plus pressées, plus impérieuses, pendant cinq ans, chaque semaine, elle lui redisent : *Va, va, fille de Dieu !*

Jeanne, il faut obéir, car c'est bien Dieu qui commande et qui te montre au loin la France malheureuse. Vois ta patrie, ta mère, prosternée dans son deuil et qui implore le secours du Ciel et qui viendrait te le mendier à deux genoux, si elle savait que le secours, c'est toi.

Dis adieu à la gaieté de tes champs et de tes bois, ma pauvre

petite Jeanne ! Fille de Dieu, ceins l'épée, chausse l'éperon et puis en selle ! Va, va, beau lis, fleurir dans l'air empesté des camps ! Va, enfant de dix-sept ans, délivrer le pays que les sages et les forts laissent mourir !

Et Jeanne obéit.

Gracieuse et terrible, elle traverse un siècle de tempêtes, poussée par le souffle de Dieu, et accomplissant l'œuvre de justice.



JEANNE D'ARC ET SES VOIX.

L'épouvante la précède, un vol d'anges plane sur sa tête et la protège, la victoire chevauche à ses côtés, la paix refléurit et la terre chante sur la trace de ses pieds vainqueurs. A suivre sa course victorieuse, on se croirait emporté dans un rêve d'or ; et cependant c'est bien l'histoire : oui, c'est l'histoire, plus belle que la légende, où la jeune guerrière s'enlève superbement, plus prestigieuse et plus indomptée que les Valkyries scandinaves, foulant les nuages dans le vertige de leurs courses aériennes.

Oui, c'est l'histoire, car c'est toute la gloire, toute la poésie militaire de la vieille France, c'est tout un défilé d'héroïques souvenirs, qui passent avec elle, l'épée au clair, la bannière au vent. Mais pardessus tout, plus haut que Jeanne, plus haut que les anges, dans un éclair, c'est Dieu lui-même que vous voyez apparaître, lançant couronnes et victoires sur notre pays, comme il ne l'a jamais fait pour aucun peuple.

Toutefois ni le charme de ces vieux souvenirs, ni l'or de la gloire, ni la reconnaissance pour d'antiques bienfaits ne suffiraient à rendre compte de l'explosion d'enthousiasme national qui nous soulève depuis quelques années et que n'ont pas connu nos pères. Mettez la main sur vos cœurs, et dites-moi s'il n'est pas vrai que, en fait de Jeanne d'Arc, vous songez plus encore à l'avenir qu'au passé ?

N'est-il pas vrai que dans son nom vous avez cru entendre, non seulement les fanfares lointaines de la gloire, mais encore le son très doux de l'Espérance.

Au nom de Jeanne, les femmes de France se sont levées et elles montrent à leur sublime sœur les chers innocents aux têtes blondes qui dorment aujourd'hui dans leurs berceaux, et dont les petits poings fermés serreront et manieront un jour une épée au service de la patrie.

Au nom de Jeanne, la jeunesse a bondi, touchée au cœur par une étincelle d'héroïsme et de foi jaillie du cœur de la Pucelle.

Au nom de Jeanne, l'épée a frémi au fourreau ; chefs et soldats regardent d'un œil attendri la virginale enfant qu'ils auraient voulu suivre à l'assaut, et qui sera peut-être demain leur invincible capitaine.

Au nom de Jeanne enfin, l'Eglise bloquée comme jadis Orléans, a respiré, et du haut de ses remparts, elle appelle au loin sa Libératrice.

Et voilà la Libératrice, ange de l'espérance, couvrant de ses deux ailes les frontières du siècle qui finit et celles du siècle qui commence. Oui, son esprit redescend parmi nous et va être pour notre pays le principe d'une régénération comme n'en a vue aucun peuple.

La Vierge de Domremy nous apparaît avec une double auréole tracée par le doigt enflammé de Dieu : deux fois libératrice de son pays. Libératrice d'hier, elle sera encore la libératrice de demain, et sa seconde mission ne sera pas moins surnaturelle que la première. Au quinzième siècle, elle nous a sauvés par son épée, aujourd'hui elle nous sauvera par son esprit, par son programme, épée plus redoutable que la première, acier trempé au cœur même de Dieu.

R. P. COUBÉ.



Le Pacte de Chinon

JEANNE, ayant assisté à la messe du Roy, sortit de la chapelle avec Charles VII pour se rendre au château.

En ce moment le duc d'Alençon qui avait appris à Saint-Florent-lez Saumur, où il chassait aux cailles, l'arrivée à Chinon de la Pucelle, dont il avait déjà ouï parler par la duchesse sa femme, arrivait à franc étrier pour juger par lui-même ce qu'était la mystérieuse jeune fille.

Comme il passait auprès du roi, il arrêta brusquement sa monture et mit pied à terre pour rendre ses hommages à son royal cousin.

Charles VII l'invita à entrer avec lui au château. Le duc s'excusa, en alléguant le négligé de son costume de voyage.

“Qu'importe, beau cousin ! dit joyeusement le roi, venez toujours car nous avons une heureuse nouvelle à vous apprendre.”

Et, désignant le jeune duc à Jeanne : “C'est mon cousin le duc d'Alençon”, ajouta-t-il.

Vous, soyez le très bien venu, répondit gracieusement la Pucelle, sans s'étonner le moins du monde, plus on sera ensemble du *sang de France*, mieux cela sera !

En entrant au château on trouva le favori, Georges de la Trémoille, que le roi invita à se joindre à leur groupe.

Il n'osa refuser et tous quatre pénétrèrent dans une salle basse où Charles VII avait donné rendez-vous à quatre de ses secrétaires officiels, chargés habituellement de la rédaction des contrats de la cour.

Cette résolution du prince avait été provoquée par les paroles que Jeanne avait prononcées, après avoir remis au roi son message.

“Gentil dauphin, avait-elle dit, messire le Roi du Ciel vous demande trois choses pour vous prêter aide et secours :

La première est de vous démettre de votre royaume, d'y renoncer et de le rendre à *Dieu* de qui vous le tenez.



JEANNE D'ARC ÉCOUTANT SES VOIX.

La seconde est de pardonner à tous ceux des vôtres qui ont été contre vous et vous ont fait peine ;

La troisième est que vous vous humiliez assez pour que tous ceux qui viendront à vous, pauvres ou riches, et vous demanderont grâce, vous les receviez, soit amis, soit ennemis.”

— Je le promets, avait dit Charles VII.

C'était donc la première de ces trois promesses, qu'il accomplissait devant la Tremoille et le duc d'Alençon.

— Gentil Dauphin, dit Jeanne, dès que tous furent entrés dans la salle basse, je vous en prie, faites-moi un présent.

Donnez-moi, devant Messeigneurs, le royaume de France.

— Je le veux bien, Jeanne, ma mie, répliqua Charles VII, cachant son embarras sous un air d'enjouement ; car il craignait un peu les railleries de son cousin et de son favori, en semblant se prêter au désir dont la singulière jeune fille lui avait exposé précédemment les motifs et le but.

“ Oh ! n'ayez crainte, dit-elle, en souriant, je n'en ferai point un mauvais usage. Ecrivez, messieurs les notaires, en bonne et due forme, la donation que Charles de Valois me fait, à moi, *Jeanne la Pucelle*, du royaume de France.”

“ Séance tenante, l'acte fut rédigé et récité à haute voix en présence du duc d'Alençon et de La Trémoille ébahis.

“ Voilà, dit ensuite Jeanne, en désignant de la main Charles VII, voilà, Messeigneurs, le plus pauvre chevalier du Royaume. Mais à Dieu ne plaise que je garde pour moi un si beau don ; je ne suis que le mandataire de Messire le Roi du Ciel, et, très volontiers, je remets le royaume entre les mains du Tout-Puissants, Très-Haut, Roi des Rois, Maître des empires, et Seigneur des seigneurs. Ecrivez encore, Messieurs les notaires.

Docilement les quatre secrétaires royaux rédigèrent, sous sa dictée, la clause nouvelle.

Lorsqu'ils eurent fini de lire la rédaction, Jeanne se mit à genoux et pria longuement. Puis, se relevant et s'avançant vers le roi : “ Au nom de *Dieu* Très-Haut, dit-elle, au nom de Messire le Roi du Ciel, mon droicturier et souverain Seigneur, dont je suis l'humble messagère, moi, Jeanne la Pucelle, j'in-

vesti Charles de Valois, fils de Charles, sixième du nom, du royaume de France pour le tenir en commande, comme usufritier et bon sergent du Roi du Ciel, seul Maître et possesseur du dit royaume. Ecrivez ceci, Messieurs les notaires, et faites apposer, au bas de l'acte, les signatures du Dauphin, de Messeigneurs qui sont témoins, avant que je signe moi-même."

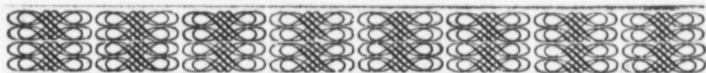
Cet épisode est certainement un des plus caractéristiques et des moins connus de la vie de Jeanne d'Arc. Il est cependant, pour les destinées de la France, d'une importance capitale.

PRIERE DU MARTYR.

Mon DIEU ! c'en est donc fait ! ils vont prendre ma vie !
 Pour Toi seul j'ai vécu ; pour Toi je vais mourir !
 Il luit enfin ce jour que dès longtemps j'envie ;
 J'en entends les apprêts . . . Je vois le Ciel s'ouvrir ! . . .

 Que mon attente est longue et que leur rage est lente !
 Ah ! qu'ils prennent mon sang, qu'ils torturent mon corps,
 Qu'ils brisent mes liens ! Mon âme impatiente
 Brûle d'aller vers Toi son unique trésor ! . . .
 Insensés ! qui croyaient t'arracher, ô mon âme,
 Ta foi, ton bien suprême, et ton amour vainqueur,
 Mais leur effort fut vain : loin d'éteindre ta flamme,
 Leurs supplices n'ont fait qu'en embraser mon cœur.
 Seigneur, pardonne-leur ! écoute ma requête :
 Je t'implore et bientôt, j'irai mourir pour Toi . . .
 Que mes propres bourreaux deviennent ma conquête,
 Qu'à mon dernier soupir ils embrassent ma foi !
 O Maître ! souviens-toi de l'ardente prière
 Qui, du haut de ta Croix, monta jusques aux Cieux,
 Se mêlant à tes pleurs et suppliant ton Père
 Pour ceux qui te dressaient un gibet odieux
 Ce fut là ta vengeance, et ce sera la mienne.
 Oublie, au jour affreux de tes grands jugements,
 De mes fiers ennemis l'inextinguible haine,
 Ne leur impute point le prix de mes tourments.
 Ah ! quand je paraîtrai demain, devant ta Face,
 Dans mon linceul sanglant, par moi seul condamné,
 Je rougirai d'avoir, suivant de loin ta trace,
 Maître ! si peu souffert et si peu pardonné.

RENZY.



LES GLOCHES DE PAQUES

I

Dans le vieux clocher surpris
Comme aux jours de grande fête
Les cloches ont fait toilette,
Et vêtu leurs beaux habits.
A leurs robes de dentelles,
En chantant leur doux fredon,
Digue, dig, din, don...
Elles accrochent leurs ailes
Qu'agite un divin frisson.
Digue, dig, din, don !

II

Aux regards des habitants,
Elles quittent le village,
Pour faire leur grand voyage
Ainsi qu'à chaque printemps.
Elles saluent au passage
Les fillettes, les garçons.
Digue, dig, din, don...
Leur disant en leur langage
« Amis, nous vous reviendrons. »
Digue, dig, din, don !

III

Elles croisent dans les airs
Des oiseaux de toute sorte,
Et cette mignonne escorte,
Vient s'unir à leurs concerts.
Cui! cui! comme elles sont belles
Redisent à l'unisson
Digue, dig, din, don...
Les moineaux, les hirondelles
Attirés par leur chanson.
Digue, dig, din, don !

IV

Et le grand clocher s'endort
Tant que dure leur absence ;
Il garde un profond silence
Tout comme s'il était mort.
Mais la troupe aérienne
Conduite par le bourdon
Digue, dig, din, don...
Poursuit sa course lointaine
Et s'efface à l'horizon.
Digue, dig, din, don !

V

Puis on entend un beau jour
Leurs notes mélodieuses ;
Les voilà ! les voyageuses
Dont on guette le retour.
Fidèles à leur message
Elles jettent aux maisons
Digue, dig, din, don...
Des présents pour l'enfant sage,
Des œufs roses, des bonsbons.
Digue, dig, did, don !

VI

Après un dernier adieu
Au ciel immense, à l'espace,
Elles vont reprendre place
Dans le clocher du bon Dieu,
Et pour annoncer l'aurore
De la Résurrection,
Digue, dig, din, don...
Elles entonnent encore,
Leur plus joyeux carillon.
Digue, dig, din, don !

MARIE ARGENTINE.



Le Dé d'Argent

Germaine cousait une robe à sa poupée ; déjà elle savait bien aligner ses points, mais elle avait au doigt un vilain petit dé noir qui tombait toujours, et elle se disait : « Comme je coudrais bien, si j'avais un dé d'argent ! Oh ! que je voudrais avoir un dé en argent ! »

Il y avait là une maman qui devina ce que pensait Germaine et, le jour de sa fête, le dé d'argent se trouva dans sa corbeille.

On était en plein été. Il faisait de ces grands beaux jours où le soleil chauffe le sable des allées et où l'on ramasse les fleurs de tilleuls.

Après avoir longuement regardé son dé, Germaine dit à sa mère : « Je vais aller montrer mon dé d'argent à ma tante.

La tante demeurait au bout d'une longue avenue, dans une maison de briques roses, où les clématites suspendaient leurs houpettes.

Le soir venait très tranquillement, on eut dit que chaque chose, heureuse de vivre, murmurait à la nuit : « Nous avons bien le temps de dormir... Laisse-nous encore un petit moment... »

Les arbres de l'avenue s'alignaient tout noirs ; Germaine sautait, courait, regardait son dé et se disait que jamais elle n'avait été aussi heureuse qu'à cette minute.

Et voici que, derrière un gros ormeau, elle aperçut un petit garçon très mal vêtu, maigre, sale et qui pleurait.

« Un petit sou, s'il vous plaît », demandait-il.

Un sou?... Mais Germaine n'avait point de sou dans sa poche. Elle la fouilla, la vida, la retourna et n'y trouva que deux petites oranges vertes, un marron d'Inde, un chiffon pour sa poupée et un bout de ficelle.

« Un petit sou ! répétait l'enfant, un petit sou... j'ai bien faim ! » Et Germaine était là, regardant son dé qui brillait comme un soleil. Et en même temps ce fut en elle comme si une voix très douce, lui disait : « Cela vaut beaucoup de sous, un dé d'argent, pourquoi ne lui donnerais-tu pas, ton dé ?

« Son dé ! son beau dé tout neuf ! Non, non... non !... »

...Eh bien, si ! Le petit pleurait trop, il avait trop faim. Elle lui jeta brusquement son dé et s'en alla en courant.

Une fois, seule, Germaine, n'eût plus du tout envie d'aller chez sa tante, ni même de rentrer à la maison ; elle traîna le long des arbres, où sa mère vint la chercher.

—Qu'est-ce que tu as donc fait ? lui cria-t-elle de loin, que t'a dit ta tante ?

—Je ne l'ai pas vue !

—Comment ! tu ne lui as donc pas montré ton dé ?

—Je ne l'ai plus !

—Tu l'as perdu ?.....

—Non, je l'ai donné..

—Donné ? En voilà une idée par exemple !.... Et à qui ?

Germaine se taisait.

—A qui ? Voyons, Germaine ?.... je veux que tu me le dises !

—A un pauvre petit qui n'avait pas de sou pour s'acheter du pain.

La mère ne répondit rien, mais elle embrassa l'enfant et remonta vers la maison.

... « Maman m'a embrassée, mais elle ne m'a rien dit », songeait Germaine en remontant elle aussi vers la maison, tout en poussant du bout de son soulier les grains de sable de l'avenue. « Qui sait si j'ai bien fait ou mal fait ?.. »

Elle se répétait cela tout le long de l'allée, remplie du parfum des belles de nuit qui s'ouvraient tout grandes dans l'ombre.

...Cependant, une certitude grandissait peu à peu dans son cœur, et un contentement l'envahissait. Quand elle fut couchée : « J'ai bien fait », se dit-elle simplement. Et elle s'endormit.

.....
Toc ! toc !... Qui est là ?...

Les oiseaux, la tête sous l'aile, sommeillaient au fond des bois, les grenouilles dormaient dans l'herbe, les araignées au bout de leur fil gris... Qu'était-ce donc que ce petit bruit qu'avait entendu Germaine.

« Entrez ! » cria-t-elle tout en rêvant.

Alors elle vit un enfant habillé d'une robe couleur du ciel, avec des fleurs blanches sur la tête. Il tenait à la main un dé qui brillait très fort et s'approchant de Germaine :

« C'est à moi que tu as donné ton dé d'argent, lui dit-il, et voici que je te le rapporte et que le bon Dieu, qui t'as vue, te bénit, petite Germaine ! »

.....
Le lendemain, à son réveil, Germaine trouva son dé dans sa corbeille :

« Maman, maman ! s'écria-t-elle, mon dé est revenu ! L'enfant me l'a rendu cette nuit !... Mais comme il est encore bien plus beau qu'hier au soir ! »

Un communiant héroïque



ÉTAIT la veille de la Toussaint. Dans une ville du Midi, un soldat s'était rendu à la résidence des Pères Jésuites, afin de se confesser et il s'en retournait au quartier, tout heureux à la pensée de la communion qu'il devait faire le lendemain.

Qu'on juge de l'étonnement du Père, lorsque le lendemain, jour de la fête vers les cinq heures du soir, il voit arriver son pénitent de la veille, venant le prier, tout simplement, de vouloir bien lui donner la sainte communion.

A une demande aussi inattendue, le Père parut fort étonné et hésitant.

— Mon Père lui dit le brave militaire, depuis le très grand matin, je suis sous les armes. Manœuvre, revue, faction, exercices de tous genres, je n'aie pas eu un moment de liberté. Mais je vous jure, mon Père, que pendant toute cette journée, pas même une goutte d'eau n'a touché mes lèvres. Je ne perdis jamais de vue ma communion, et voilà comment je viens vous prier de me la donner. Je ne suis libre que maintenant !

Attendi, mais un peu embarrassé ;

— Mon brave ami, lui répond le Père, je ne demande pas mieux que de satisfaire votre pieux désir ; mais, en ce moment, il y a bien du monde dans notre chapelle ! En vérité, devant tout ce public, je n'ose pas faire une chose aussi extraordinaire que celle de donner la communion à l'heure qu'il est !... Cependant, ajouta-t-il en voyant l'air consterné du pauvre militaire, ne vous découragez pas, nous aurons peut-être un moyen. A deux pas d'ici, se trouve la chapelle des Dames de Saint-Maur ; si elle n'est pas occupée, je vous donne tout de suite la sainte communion.

Le Père et son pieux soldat se rendent aussitôt à la chapelle voisine ; mais quelle déception les attend ! Elle est pleine de monde. A la vue de la tristesse de son pénitent, le bon Père, aussi affligé que lui :

— Voyons, dit-il, il y aurait bien une dernière ressource... mais c'est si loin ! Et vraiment, mon pauvre enfant, vous devrez mourir de faim !

— O mon père, moi, cela ne me fait rien, si cela ne vous dérange pas.

-- Je suis certain, reprend le Père, qu'à cette heure la chapelle des Carmélites est vide. Mais c'est à l'autre extrémité de la ville ! voulez-vous que nous essayions !

— Oh ! oui, mon Père.

Et voilà le bon Jésuite et son pénitent en route, une route assez longue. Ils arrivent au Carmel, la chapelle est fermée et absolument déserte.

Le Père se hâte de prévenir les bonnes religieuses. Il demande qu'on allume les cierges de l'autel, pour qu'il puisse donner la communion. et il recommande en même temps que l'on prépare promptement un repas confortable pour un brave militaire qu'il a amené avec lui, et qui n'a rien pris depuis vingt-quatre heures.

La table fut promptement préparée, pendant que, dans la chapelle, notre heureux soldat, prosterné, goûtait les douces joies de la communion.

La Communion fréquente et quotidienne

Que la communion fréquente et quotidienne soit promue surtout dans les Instituts religieux de toute nation : pour lesquels toutefois reste ferme le décret Quemadmodum du 17 Décembre 1890 porté par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers. Qu'elle soit aussi promue le plus possible dans les Séminaires des clercs dont les élèves aspirent au service de l'autel ; de même dans les autres établissements chrétiens de toute nature pour les jeunes gens.

* * *

« S'il est des Instituts, soit à vœux solennels, soit à vœux simples, dont les règles ou constitutions, ou même les calendriers indiquent à certains jours des communions fixes et commandées, ces indications doivent être regardées comme purement *directives* non comme *préceptives*. Le nombre prescrit des communions doit être tenu pour un minimum eu égard à la piété des religieux. C'est pourquoi l'accès plus fréquent et quotidien à la table eucharistique devra toujours leur être librement ouvert, conformément aux règles formulées ci-dessus dans le présent décret. Et, pour que tous les religieux de l'un et l'autre sexe puissent connaître exactement les dispositions de ce décret, les supérieurs de chaque maison pourvoiront à ce qu'il soit lu en communauté en langue vulgaire chaque année pendant l'octave de la Fête-Dieu. »

* * *

« Enfin, après la promulgation du présent décret, que tous les écrivains ecclésiastiques s'abstiennent de toute discussion contentieuse au sujet des dispositions pour la communion fréquente et quotidienne. »

Nous avons cité sans commentaire ces trois derniers articles du Décret parce que, concernant les maisons religieuses ou les maisons d'éducatons ils y sont expliqués avec une toute autre compétence que celle de nos annales. Nous pouvons cependant ajouter que chacun de nous en relisant les 9 articles que nous avons reproduits y trouvera, chaque fois, un nouvel encouragement à la *communion fréquente et quotidienne*.

Puisse cette pieuse habitude devenir l'exercice favori de la dévotion des lecteurs des annales.....



✻ Le cœur de l'enfant ✻

Le village est enfoui au milieu des bois, voici la petite église, presque uneasure. Le lierre monte jusqu'au clocher. La misère souffle par les vitres trouées. Et pourtant joyeuse est la cloche qui sonne l'*Angelus* et me dit la bienvenue, quand je passe.

A cent mètres est le cimetière. Ses murs sont délabrés. Les morts n'ont pas plus de confortable que les vivants de la pauvre vallée.

La porte en est ouverte ; je m'y dirige en traversant quelques tiges desséchées, épaves d'un champ de pommes de terre, où se cachait sous le sol le pain de l'hiver.

La soirée est belle. Le soleil plonge dans un bain rouge. L'automne a pris des couleurs verdoyantes pour décorer les bois.

Quel calme dans cette solitude, à cette heure surtout où la nuit monte du fond de la vallée et donne du vague à la haute croix de bois qui domine l'enclos funèbre !

Funèbre ! Pourquoi ?... Ce n'est pas ici que la mort déploie son appareil, dont la vue affaisse l'âme. Les morts, où sont-ils ? Est-ce ici ? L'usage est d'aller chercher au cimetière ceux que nous avons aimés. Ne vaudrait-il pas mieux regarder en haut ? La terre boit nos larmes. Mais ces larmes qui tombent, ne vont pas leur porter notre peine et nos souvenirs, C'est dans le cœur qu'est le regret. Pourquoi donc ces pèlerinages aux tombeaux ?

Ces pensées avaient amené un sourir triste sur mes lèvres. Je m'apprêtais à sortir en murmurant une prière et en levant les yeux vers la voûte céleste où brillaient quelques étoiles.

— C'est là que vous êtes, bien-aimés ! Et c'est par l'autel qu'on s'approche de vous !

Avant de pousser la porte, je me retournai encore une fois. Ce lieu attire. A qui ne parlerait-il pas, ce cimetière, avec ces ornements naïfs ? Un lierre qui s'enroule autour d'une croix en dit plus au cœur qu'un beau marbre.

— Ne fermez pas, Monsieur, crie une voix qui sort des sapins.

C'est une voix enfantine. Une fillette passe devant moi, et, me saluant d'une leste révérence, me dit un gentil bonsoir.

— D'où viens-tu ? lui dis-je.

Elle était belle comme un ange, cette enfant de sabotiers. Ses cheveux s'échappaient d'un petit bonnet noir. Son visage n'était pas encore hâlé par le travail du plein air. Ses yeux pétillaient de gentillesse et de malice.

— Tu viens de remplir ton panier de fleurs, petite fille ?

— Non Monsieur, je viens de voir maman.

— Quel âge as-tu ?

— Sept ans, Monsieur.

— Et tu crois que ta maman est ici ?

Elle me lança un regard étonné.

— Si je le crois ! J'étais là quand on l'a mise en terre.

— Elle est au Ciel, enfant.

— Je le sais bien qu'elle est près du Bon Dieu, mais elle est ici tout de même.

Je n'obtins d'elle que cette réponse : « Elle est ici », réponse faite avec une assurance et un accent de conviction qui défiaient toute conviction.

Je l'avais blâcée dans ma croyance, la belle enfant, et, s'appretant à me quitter, elle me regardait d'un petit air hautain qui disait clairement : « Vous me faites pitié. »

— Veux-tu me conduire près de ta maman ?

— Venez, dit-elle enfin.

Nous rentrâmes dans le cimetière, où l'ombre s'était épaissie.

— Tu n'as donc pas peur, petite ?

— Peur ? Non, Monsieur. Et vous ?

Question à mettre dans l'embarras plus d'un esprit fort.

— Tenez, dit-elle, maman est là.

Et près d'une croix enrubannée et ornée de fleurs sèches, elle se mit à réciter son chapelet, ses petites mains jointes.

L'émotion m'avait gagné. Dans cette enfant, je sentais une force d'âme peu commune, jaillissant de sa foi.

Aimons donc ainsi nos chers disparus, et que la prière se trouve toujours à côté du souvenir fidèlement gardé.



La Revue Canadienne.—*A. Plouffe* : Le conseil (poésie).—*L. O. David* : Quelques souvenirs —*Bourbeau Rainville* : L'Honorable L. O. David (poésie).—*Antonio Huot* : Aux Etats-Unis (le centenaire de Lincoln).—*Jean Flahaut* : Etude scientifique.—*Benjamin Sulte* : Mission du Haut-Canada.—*M. Tamisier* : Les théories de Jean-Jacques Rousseau—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres.—Notes bibliographiques.

Tel est le sommaire de Février 1909.

Bulletin du Parler Français au Canada—Sommaire de février 1909.—*Gustave Zidler* : Pour les ouvriers de la Société du parler français (poésie). *L'abbé H. Simard* : Notre langage scientifique.—*L'abbé Antonio Huot* : François Coppée et son œuvre (suite). *L'abbé V. P. Jutras* : Le métier à tisser.—*A. R.* Poètes de France : Joseph Emile Poirier. x x x : L'orthographe.—*Le comité du Bulletin*. Lexique canadien-français (suite).—*Le Glaneur* : Glanures.—*Le Sardeur* : Sarclures—*Le comité du Bulletin* : Anglicismes.

Bulletin des Recherches Historiques : Sommaire de Janvier 1909.—Le chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France.—Lettres des Chanoines Pierre Hazeur de l'Orme et Jean Marie de La Corne (suite)—*Mgr. Henri Tétu*.—Noms propres au Canada-Français (à suivre) *Philéas Gagnon*.—Réponse : Le pénitencier de St-Vincent de Paul.

Sommaire de février 1909—Le chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France.—Lettres des Chanoines Pierre Hazeur de l'Orme et Jean-Marie de la Corne (suite)—*Mgr. Pierre Hélu*.—Noms propres au Canada-Français (à suivre) *Philéas Gagnon*.—Réponse : Sir Allen McNab est-il mort catholique ?

R. P. Richard F. Clarke S. J. : La Passion de Jésus-Christ ; courtes méditations pour chaque jour du carême.

Chez Aubanel frères : Avignon, France.

Librairie Téqui 82, Rue Bonaparte Paris VI.—Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de bibliothèques seront heureux d'apprendre que la librairie Téqui vient d'ajouter le fonds de la maison Relaux au sien auquel, en 1895, elle avait déjà joint celui de la maison Douniol.

En wagon

Un vieux prêtre en troisième classe
Depuis un moment a pris place.
Tranquille dans un coin, en Dieu tout concentré,
Il récite son bréviaire.
Cette solennelle prière
Qui chaque jour incombe au ministre sacré.
Survient un voyageur, qui, de la galerie
Cherchant à provoquer la grossière gaité,
Lance ce trait usé d'épaisse moquerie :

—“ On ne m'y prendra plus ; j'en suis tout révolté,
Et, de vrai, c'est trop fort, oui, c'est de la bassesse.
Quoi ! donner de l'argent pour aller à confesse !!
On s'y prête bien une fois !
Mais deux fois, non ! Ce serait bête ! ! ”

Ainsi poursuit notre homme, enflant toujours sa voix.
Et jetant aux amis mille clins d'œils narquois.

Le prêtre lève enfin la tête.

—“ Est-ce pour moi, Monsieur—dites-le franchement—
Qu'il vous plaît de tenir ce discours véhément ?

—Eh ! Eh ! peut-être bien !

—Je vous en remercie,

Et vous en fait mon compliment :
Chez vous à l'homme franc l'orateur s'associe.
Venons au fait. Eh bien ! qu'avez-vous avancé ?
Qu'au confessionnal vous avez déboursé ?

—Depuis près d'un quart d'heure ai-je dit autre chose ?

—Bien. A cela voici les deux mots que j'oppose.
Ou vos propos tenus ne sont que fausseté,
Et vous ne comptez plus parmi les gens honnêtes ;
Ou ces mêmes propos disent la vérité,
Et dès lors à merveille on sait ce que vous êtes.
L'argent à confesse remis
Ne provient que d'un vol commis :
Ce qu'on s'est avisé de prendre,
IL FAUT ALORS LE RENDRE ! ”

H. BELS.



Prières et Actions de Graces

Acton Vale—Veuillez insérer dans les annales : faveur obtenue et guérison demandé—**Cobalt**—J'envoie une basse-messe, et 2 abonnements pour avoir obtenue une maladie courte et deux autres guérisons. — Dame A. P.—**Lamartine**—J'ai obtenu la guérison de maman malade des fièvres typhoides après une neuvaine de rosaire et promesse de faire inscrire, et de m'abonner—Dame A. C. R.—**Précieux Sang**—Veuillez remercier la Sainte Vierge de grâces obtenues par son intercession : la guérison de mon père d'une maladie réputée incurable—C. St-O.—**St-Raphael, Bellechasse**.—Guérison de mon mari obtenue par l'intercession de N.-D. du T.-St-Rosaire, St-Antoine et le R. P. Eymard après promesse de publier. —Dame D. B.—**Lowell**—Off. 5.00 en messes, en reconnaissance de faveur obtenue, après promesse de publier—Dame O. L.—**Alberta**—Remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue—Abonnée.—**Pont Maskinongé**—Vous trouverez \$5 00 pour un an d'abonnement aux annales du T.-St-Rosaire, 50c et \$4.50 pour aider à acheter, si possible, la 15ème station du Rosaire, pour remercier la Ste-Vierge d'avoir obtenu la grâce du baptême à notre 15ème enfant, et pour une autre grâce temporelle.—A.L.—**Aston Station**.—Veuillez s.v.p. inscrire dans vos annales, plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame du Très St-Rosaire et de St-Antoine de Padoue avec promesse de pèlerinage. Off. 25 cents pour les stations du Rosaire et 25 cents pour lampes pendant la récitation du Rosaire pour conversions—Abonnée—**Champlain**.—Veuillez s. v. p. insérer dans vos annales une grande grâce obtenue par l'entremise de la Ste-Vierge Mille remerciements.—A.—**St-Jean-Port Joli**. — Mille remerciements à Notre-Dame du T.-S. Rosaire pour faveurs obtenues, je demande encore une grâce toute spéciale.—**St-Alexis des Monts**.—Veuillez publier mes remerciements pour guérison du mal de gorge, je vous envoie 25 cts pour promesse—Dame J. B. B.—**St-Gilbert**.—S'il vous plaît de faire inscrire dans vos annales : grand remerciement à Notre-Dame du Très St-Rosaire, une faveur obtenue et je demande de nouveau sa protection et aussi deux grandes grâces—Delle A. M.—**St-Narcisse**. — J'envois \$0.25 pour faire brûler des cierges au pied de la Reine du Rosaire pour avoir guéri mon bébé qui souffrait depuis sa naissance.—Dame R. M.—**St-Genèvevre**.—Je demande pardon à la Mère du T.-St-Rosaire pour avoir négligé d'accomplir une promesse que j'avais obtenu ma guérison.—**Lotdinière**—Off. 25 cts pour avoir obtenue la conversion d'une personne pour laquelle on avait prié de bien longues années et qui est morte dans de saintes dispositions.—**Sault Montmorency**—Veuillez inscrire grande faveur obtenue après invocation de N.-Dame du Rosaire et promesse de faire brûler 5 lampes.—J.—**Lac à la Tortue**—Merci à N.-D. du Cap pour faveurs obtenues.—C. L.—**St-Pierre de Wakefield**.—Ci-inclus un abonnement pour faveur obtenue—Delle R. St. A.—**Magog**—Je viens renouveler mon abonnement et faire publier le changement que j'ai obtenu dans ma santé.—Delle E. H.—**Montréal**—Opération bien réussie en s'abandonnant aux mains de N.-D. du T.-S. Rosaire et aussi grand soulagement dans les douleurs en appliquant sur le mal mon chapelet béni.—Dame M. S.—**St-Joseph d'Alma**—Veuillez inscrire mes plus sincères remerciements à N.-D. du St-Rosaire pour faveur obtenue.—Abonnée—**St-Thècle**—Voudrez vous aussi publier dans les annales la grâce du baptême à un de mes enfants qu'on craignait de ne pouvoir rendre à l'Eglise vi-

vant, il s'est rendu heureusement et il vit encore—**St-Alban**—J'avais promis à la Ste-Vierge du Cap de faire publier dans les annales si j'étais guérie d'un mal d'yeux, merci je suis guérie, je la remercie mille fois pour beaucoup d'autres faveurs.—**St-Léon**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans les annales ma guérison obtenue avec promesse de la faire publier et aussi mille remerciements à N.-Dame du T.-St-Rosaire, lui demandant encore de me protéger.—Une abonnée—**M. S. L.**—**West Rutland**—Veuillez inscrire soulagement d'une maladie de dyspepsie obtenue après promesse de faire dire une messe basse et faire brûler des lampes—**Dame L. D.**—**St-Tite**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues. Off. 25 cts — **Abonnée—Victoriaville**—Veuillez inscrire grâce obtenue par l'entremise de la bonne Ste-Vierge—**Abonnée—Trois-Rivières**—Off. de \$5.00 de **Dame O. Levasseur** de **Lowell** pour faveurs reçues—**Pointe du Lac**—Sincères remerciements au Sacré-Cœur, N.-D. du Rosaire, **St-Antoine** pour plusieurs faveurs obtenues—**Abonnés—Nashua**—Mes remerciements à la Sainte-Vierge pour faveurs obtenues—**L. D.—Champlain**—Une femme remercie la Ste-Vierge pour avoir obtenu tout ce qu'elle demandait—**Abonnée—Concord**—Merci pour avoir obtenu guérison de mal de dents après promesse de faire brûler des cierges, faire des neuvaines et de publier—**Dame A. A.—Ste-Anne la Pérade**—Ci-inclus 25 cts en l'honneur de N.-D. du Cap, pour obtenir plusieurs grâces spirituelles et temporelles.—**Un Ave s.v.p.—St-Narcisse**—Je vous envoie 50 cts pour messe basse en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour le soulagement des âmes du purgatoire pour plusieurs faveurs obtenues et avec promesses de faire publier—**Dame H. G.—St-Alexis des Monts**—Ci-inclus 40 cts pour cinq lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine en reconnaissance d'une faveur obtenue.—**Abonnée—Ste-Clothilde** — Auriez-vous la bonté de publier dans les annales une petite nièce perdant connaissance très souvent, avec tous les soins des médecins, si j'obtiens la guérison, je promets une petite offrande.—**Almaville**—Ci-inclus 25 centins en offrande aux Stations du Rosaire après faveurs obtenus et promesse de faire publier dans vos annales, de plus, je demande à cette bonne mère ma guérison, depuis deux ans que je suis malade—**Mde J. D. M.—Cap Santé**—Je viens m'acquitter de ma dette depuis si longtemps due à la Ste-Vierge de faire insérer dans vos belles annales le succès d'une opération obtenue au mois de mai l'année dernière, avec promesse d'un abonnement aux annales du T.-St-Rosaire ce dont je me suis acquitté l'automne dernier.—**Un abonnée—Tracadie N. B.**—Ci-inclus 10 cts, aux stations du Rosaire, ayant tombé, j'ai promis que sitôt que je pourrais me servir de mon bras pour écrire je le ferais publier dans vos saintes annales—**Abonnée** — Je suis heureux de venir offrir mes meilleurs remerciements pour m'avoir obtenu un jugement favorable dans mon procès, ainsi que d'avoir fait reconnaître mon innocence, en me rendant mon honneur, que des ennemis désiraient ensevelir pour toujours.—**A ceux qui liront ces lignes vous êtes priés de la part d'un reconnaissant, à avoir recours à Marie-Immaculée dans vos causes difficiles et désespérées. Merci, ô ma bonne mère. Un reconnaissant serviteur.—Manchester**—Ci-inclus 25 cts en l'honneur de N. D. du Cap, que j'avais promis si je recouvrais, une dette, que je croyais perdue, je viens m'acquitter de ma promesse, tout en remerciant, et dire toute ma reconnaissance, car elle a certainement guéri et miraculeusement un bobo, dont souffrait un des miens, depuis des années et aucun médicament n'y faisait, merci et reconnaissance mille fois.—**Sherbrooke**—Veuillez inscrire mes sincères remerciements à Notre-Dame du T.-St-Rosaire pour la guérison d'une petite humeur aux gencives, après promesse de faire publier. J'inclus l'offrande d'une piastre pour des grâces spirituelles et temporelles.—**Sr. M. Ste-Ursule.—St-Prosper**—Ci-inclus 25 cts offert à N.-D. du

St-Rosaire en reconnaissance d'un objet que j'ai retrouvé avec promesse de publication.—Une abonnée.—**Lac La Pêche**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâces obtenues avec promesse d'une offrande pour le sanctuaire. Off. 50 cts. D. M. D.—**Deschailions**—Veuillez insérer dans les annales du T.-St-Rosaire deux faveurs, après avoir priés Celle que nous n'invoquons jamais en vain. Merci à cette bonne mère—Abonnée—**Trois-Rivières**—Vous trouverez ci-inclus 15 cts que vous voudrez bien employer à faire brûler une lampe trois jours en actions de grâces pour les âmes du purgatoire pour une faveur obtenue après promesse de faire publier.—**Lowell**—Merci à Notre-Dame du Rosaire pour sa grande protection pour une faveur obtenue avec promesse de publier, 50 cents pour les stations.—Madame P. T.—**Ste-Angèle de Laval**—Je viens remercier N.-D. du St-Rosaire pour m'avoir obtenu la guérison d'un pied avec promesse de faire publier. Je demande aussi à N.-Dame du Cap le succès dans mes études—A. D.—Une autre personne remercie Notre-Dame d'une guérison obtenue avec promesse de faire publier—M. D.—**St-Timothée**—Ayant été malade, mon médecin me déclara qu'il me fallait beaucoup de temps pour avoir du soulagement et plusieurs années avant d'avoir la guérison, je me suis recommandé à N.-D. du St-Rosaire après promesse d'un pèlerinage et deux neuvaines faites, mon mal diminua petit à petit et trois semaines après, j'étais guéri et aussi la promesse de faire publier.—N. Veillette—**St-Hyacinthe**—Je vous envoie 50 cents pour une basse messe en l'honneur de la Très Sainte Vierge pour les âmes du Purgatoire pour faveurs obtenues.—A. E. L.—**Yamachiche**—Que Notre-Dame du T.-St-Rosaire et la bonne Ste-Anne me pardonnent pour avoir tant retardé à m'acquitter de la promesse que j'ai fait il y a déjà longtemps, leur demandant aide et assistance dans une maladie que je craignais beaucoup. J'avais aussi promis 25 cts que j'envoie à cette effet.—Dame E. M.—**Warwick**—Mille remerciements à la Reine du T.-St-Rosaire avec promesse de publier dans les annales la guérison des yeux de notre enfant qui paraissait en danger—O. D.—**Granby**—J'envoie mes plus sincères remerciements à N.-D. du T.-St-Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Abonnés.—**St-Jean des Piles**—Mille remerciements à notre bonne mère du ciel pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier dans vos annales et guérison de mon bébé obtenue promis 10cts pour lampe—Dame C.—**Nicolet**—J'ai promis vingt-cinq centins pour les stations du Rosaire et de le faire publier dans vos annales si nous étions préservés des fièvres mon frère et moi qui soignons des fiévreux. Je fus exaucée et je viens remplir ma promesse.—Abonnée.—**Forges Radnor**—Mille remerciements à N.-Dame du St-Rosaire pour grâce obtenue et demandant de nouvelles faveurs avec promesse de faire publier dans les annales. Je viens remercier de tout mon cœur N.-Dame du Rosaire pour m'avoir soulagée de grandes souffrances dans une maladie et avec promesse de faire publier.—Dame J. B. L.—**Ste-Anne La Pérade**—Vous trouverez ci-inclus 40 cents en bons de postes pour une neuvaine de lampes le soir pendant l'office du Rosaire, pour guérison obtenue l'été dernier après promesse de cette neuvaine—Jeune fille—**St-Elie**—Je dois remercier à N.-D. du Rosaire d'avoir été préservé du grand feu qu'il détruisait nos forêts avec promesse de publier dans vos annales merci avec plusieurs faveurs obtenue—Une abonnée—**St-Elie**—J'ai été guérie d'un mal aux yeux avec application de roses bénites petite aumone 10 cts—Une abonnée—**Lowell**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et avec promesse de publier dans les annales et la grâce d'avoir la santé Off. \$5.00.—P. Sauvageau.—**Trois-Rivières**—Merci à Notre-D. du T.-St-Rosaire d'avoir obtenue la guérison de notre petit garçon qui devenait bossu par la maladie, en faisant un pèlerinage à pied et une neuvaine et faire brûler une lampe pendant le temps de la

neuvaine avec promesse de la faire inscrire dans les annales.—M. et Mde J. B.—**St-Adelphé**—Remerciement à N.-D. du Rosaire pour une guérison obtenue promptement après promesses de m'abonner aux annales et de la faire publier dans les annales.—T. B.—**St-Henri**—Je viens offrir 5.00 pour avoir obtenu ce que j'ai demandé.—Dame J. D. Déry.—Je vous adresse une messe basse et 10 cts pour cierges en reconnaissance de 2 faveurs obtenue par l'intercession de N.-D. du Cap.—Abonnée.—**St. Stanislas**—J'envoie \$1.00 pour N. D. du Rosaire en remerciements de faveurs obtenues et pour en demander de nouvelles—Dame L. P.—**Sandy Bay**.—Ci-inclus 50 cts pour les stations en reconnaissance de guérison obtenue après promesse de publication—Abonnée—**St-Alexis des Monts**—J'envoie 25 cts à N.-D. du Rosaire pour messe en remerciement de guérison obtenue—Dame H. P.—**Yamachiche**—Menacée de perdre le sommeil une deuxième fois j'eus recours à N.-D. du Rosaire et à la bonne Ste-Anne que je viens remercier dans vos annales.—**Ste-Flore**—Une personne remercie N.-D. du Rosaire pour avoir été préservée du feu après promesse de neuvaine.—**Ste-Flore**—Merci à Notre-Dame du Rosaire pour avoir été guérie avec l'usage de roses bénites et lui demande de nouvelles grâces—**Ste-Flore**—Reconnaissance à N.-D. du Cap pour grâce obtenue, avec promesse de lui faire un pèlerinage avec un de mes petits enfants—**Ste Flore**—Je remercie beaucoup la Ste-Vierge et St-Antoine, la bonne Ste-Anne pour différentes grâces que j'ai obtenus avec promesse de faire inscrire dans les annales et promesse d'un abonnement. Veuillez l'inscrire dans les annales.—Abonnée.—**St-Séverin**—Inclus une piastre en l'honneur de N.-Dame du T.-St-Rosaire pour diverses grâces obtenues et pour en demander de nouvelles.—Abonnée—**Rivière du Loup**—Ci-inclus vous trouverez \$1.00, 50c pour ornement du Sanctuaire et 50 pour faire brûler l'huile devant le Sanctuaire, pour faveurs obtenus.—M. F.—**Holyoke**—Veuillez inscrire dans vos annales. Après avoir promis à Notre-Dame du Rosaire un abonnement à ses annales pour avoir obtenue la grâce de la satisfaction et la paix de la conscience avec promesse de faire publier.—H. B.—**Escanaba**.—Veuillez s'il vous plaît, inscrire, dans vos annales une faveur obtenue avec promesse de faire publier—Une abonnée—**Trois-Rivières**—Remerciement à Notre-Dame du Rosaire pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier.—**Mme L. D.**—**Coteau Station**—Je demande pardon à N.-Dame du Rosaire pour n'avoir retardé ma promesse d'écrire de suite après grâces obtenue et je vous envoie 10 centins pour cinq lampes pour une heure représentant cinq mystères, avec promesse de publier.—Abonnée—**Almaville**—Mille remerciements à N.-Dame du Rosaire pour la guérison de ma petite que j'ai obtenue et j'envoie 50 centins pour une basse-messe et de faire publier ma grâce dans les annales—Dame E. B.—**St-Anselme**—Mille remerciements, à N.-Dame du Rosaire pour un prompt soulagement dans ma maladie, obtenu par l'intercession de Saint Gerad Majella, et Sainte Marguerite de Cortone—E. J. L.—**St-Eugène**—Mille remerciements à N.-D. du T.-St-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenue avec promesse de faire publier, offrande de 25 cts par l'entention de la bienheureuse Vierge Marie et de Alfred Pampalon que j'ai promis de faire publier.—**Trois-Rivières**—Je viens m'acquitter de ma promesse, il y a quelques mois, je promis que si mon enfant recevait le baptême, je le ferait publier dans les annales du Rosaire, il y a cinq mois que mon enfant est au monde.—**Lewiston**—Ci-inclus je vous envoie la somme de trois piastres pour faire chanter une grande messe en l'honneur de N -Dame du Cap, pour les âmes du purgatoire pour faveur obtenue, et je demande d'autres grâces dont j'espère être exaucé—**Chicopee**—Veuillez remercier s.v.p. N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue—Dame Z. G.—**Ste-Mélanie**—Veuillez s. v. p. inscrire dans vos annales et remercier pour moi N.-D. du Cap de m'avoir obtenu de brillants succès dans mes examens—**Kenora**—

Je vous adresse 50 cts aux stations 50 cts pour messe promis à N. D. du Cap qui a guéri ma petite fille atteinte d'une maladie de peau très grave. — Dame S. G. — **Strathcona** — Après avoir promis de m'abonner j'ai été guéri de 3 affreuses maladies que tout le monde croyait incurables. — Mr. A. Arsenault — **Strathcona** — J'adresse ma reconnaissance à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu guérison d'une maladie. — Dame A. Labonté — **Strathcona** — Après promesse d'abonnement et de publication ma petite fille a été guérie de maladie de peau — Dame R. Norbert. — **St-Justin** — J'envoie trois piastres pour une grande grâce obtenue, merci à notre bonne mère et veillez le publier et je lui demande encore trois autres grâces. — **ChAMPLAIN** — Ci-inclus 25, pour le Sanctuaire de N.-D. du Cap, en reconnaissance d'une guérison sinon complète, du moins j'ai obtenu du soulagement, je la supplie en toute confiance de me guérir. — **South Durham**. — Remerciements à N. D. du Rosaire pour grâce obtenue après promesse de faire publier dans les annales. — R. R. — **Ste-Gertrude** — Après avoir ardemment prié N. D. du T.-Saint Rosaire, et avoir promis de le faire publier dans les annales, j'ai obtenu ma guérison de névralgie et plusieurs autres. — Dame D. M. — **Grondines** — Vous trouverez ci-inclus la somme d'une piastre pour les stations du Rosaire en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de la Ste-Vierge et je continu à demander sa protection pour l'avenir. — **Ste-Eulalie** — Ci-inclus un bon de poste au montant de \$1.00 souscription aux stations du Rosaire. Veuillez s. v. p. publier dans vos annales Remerciements pour faveurs obtenues après promesse de faire publier dans les annales et de faire don d'une piastre pour les stations du Rosaire. — **St Johnsbury** — Mille remerciements à N.-Dame du Cap et aux saintes âmes du Purgatoire les plus délaissées pour une grande grâce obtenue après promesse de deux messes basses et aussi de faire inscrire dans vos annales. — M. L. T. — **Alpena** — Un père de famille a été gravement malade l'automne dernier, les médecins désespéraient de le sauver mais après une promesse à N.-Dame du Cap de faire inscrire sa guérison dans ses "annales" si elle la lui accordait. Il s'est trouvé bien soulagé et peu de temps après tout a fait guéri et capable de reprendre ses travaux. Merci à notre bonne Mère ! — Je désire remercier N.-Dame du Cap, pour un commencement de guérison après promesse de publier. Je désire recommander aux prières de vos abonnés, une personne pour une maladie inquiétante, une famille 10 orphelins, 3 jeunes personnes, plusieurs affaires temporels. — **Hull** — Ci-inclus vous trouverez un mandat de poste pour la somme d'une piastre que j'envoie pour le Sanctuaire de N.-Dame du Cap. Mille remerciements à cette bonne Mère pour m'avoir exaucé encore une fois — **Alpena** — Pendant la grande épreuve que nous avons subi dans le temps des feux de forêts qui ont dévasté nos belles campagnes et dans lesquels nous avons subi une si grande perte, ayant tout perdu, maison, meubles et récoltes nous avons promis que si Dieu par l'intercession de Notre-Dame du Cap nous sauvait la vie nous ferions inscrire cette faveur dans les annales et comme par enchantement le vent changea de direction et nous avons pu sortir et nous rendre à la ville, je viens remplir ma promesse. — **Trois-Rivières** — Ci-inclus \$5.00 piastres pour ornement du Sanctuaire à N.-Dame de Très Saint-Rosaire en remerciement d'une ferveur obtenue. — Dame A. G. — **Gentilly** — Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos annales ce qui suit voilà plus de trois ans mon père tombe bien malade, le médecin nous déclare que ce sont les fièvres et que probablement il ne doit pas en revenir dans notre grande douleur, nous nous recommandons à N.-Dame du T.-Saint Rosaire afin que personne ne retombe des fièvres, on fait usage des roses bénites et on promet de le faire inscrire dans les annales enfin la mort est venu moissonner papa mais pas une autre personne n'a été atteint de cette terrible maladie. — A. G. — Remerciement à la Sainte Vierge pour m'avoir protégé

gé d'une grave maladie qui me menaçait—**St-Timothée**—Je dois reconnaissance à N.-Dame du Cap pour avoir guéri trois des membres de ma famille après promesse de publier dans ses belles annales du T.-St-Rosaire. Mille fois merci à cette bonne Mère du ciel. Je la prie de me continuer ses faveurs et de m'accorder la grâce de connaître ma vocation et d'y être fidèle.—Ci-inclus \$2.00 de récompense et grand remerciements à N.-Dame du T.-St-Rosaire pour une grande grâce obtenue, avec promesse de faire publier dans ses annales—Une abonnée—**St. Théodore d'Acton**—Veuillez publier faveur obtenue par l'intercession de Mgr. Moreau après une neuvaie et promesse de publier dans ses annales.—J. D.—**Manchester**—Veuillez s. v. p. publier deux grandes faveurs obtenues.—Ancienne abonnée—**Grand-Mère**—Mille remerciements à notre bonne Mère pour faveur obtenue : Off. 50 cts pour messes—**Dame A. G.—Pointe du Lac**—Je m'acquitte de ma promesse en remerciant N.-D. du Cap qui nous est venu en aide dans des affaires bien difficiles.—Abonnée E.P.—**St-Rémi.**—Atteinte à la main gauche d'un mal qui m'enpoissonait le sang et condamné par les médecins, je me suis recommandée à N.-D. du Cap promettant abonnement et publication et je suis guérie—**Dame D. B.—Black Lake**—S. v. p. inscrire que **Dame A. Napan** a obtenu de N.-D. du Cap une grande faveur—**Dame D.M.—St-Charles de Lévrard**—Je vous envoie mon abonnement pour deux ans et vous remerciez N.-D. du T.-St-Rosaire pour grande faveur—**Dame L. L.—Maddington**—Deux guérisons obtenues après promesse de deux grand' messes et de publication—**M. A. P.**—Je viens vous prier d'avoir la bonté d'enregistrer dans les colonnes de votre Revue une guérison obtenue au mois de Novembre 1908 et qui s'est maintenue jusqu'à présent : Une Religieuse de notre Communauté, prise subitement de violentes hémorragies fut guérie par l'usage des roses bénites, après promesse de le faire publier dans votre feuille, à la gloire de la T.-Sainte Vierge. Je vous remercie d'avance, mon Révérend Père, et vous prie de mettre cette guérison.—**Lewiston Me.**—Après promesse de publication, j'ai été guérie par l'intercession de St-Gérard de violentes maux de tête dont je souffrais depuis plusieurs semaines. Je réitère la même promesse pour obtenir une autre grâce.—**M. B.—Sanford**—Je vous adresse deux messes basses en reconnaissance de grâces obtenues et demande à N.-D. du Rosaire de me continuer ses faveurs—**St. Pierre les Becquets**—Ci-inclus honoraires de deux messes pour obtenir une grâce que je désire—**E. Z.—Burlington**—Je vous adresse 1.00 et aussi un nouvel abonnement pour une grâce obtenue—**Dame T. P.—Shawtaigan Falls**—Vous trouverez \$1.00 pour mon abonnement et pour une grande grâce obtenue avec promesse de publier—confiante en N.-D. du Cap—**Asbestos.**—Je vous envoie mon abonnement pour avoir obtenu la guérison de mon mari après promesse de m'abonner. Je vous adresse aussi l'abonnement d'une dame qui a obtenu la guérison de sa fille après promesse de s'abonner et de publier—**Dame D. P.—St. André**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue après promesse de faire publier et de m'abonner aux annales. Je demande plusieurs autres faveurs entre autre l'obtention de mon brevet—**J. C.—Price**—Je vous envoie avec mon abonnement 40 cts pour lampes pour avoir obtenu du soulagement dans la maladie après promesse de publier—**Dame E. S.—Lachine**—Je vous envoie le prix d'une année d'abonnement comme remerciements pour faveurs obtenues—**Dame L. F.—Lowell**—Prise d'une attaque de paralysie et de la grippe j'ai été guéri par l'usage des roses bénites et de petites images de la Sainte Vierge après promesse d'abonnement, de don aux stations et de publication—Abonnée—**Dame H. Sauvageau—Ste-Anne des Monts**—J'ai recueilli 4 nouveaux abonnés en remerciement d'avoir obtenu ma guérison et d'avoir été préservée d'opération—**E. B.—Gentilly**—Je viens m'acquitter d'une promesse envers N.-D. du Rosaire et du bon St-

Antoine de m'avoir guérie d'une maladie assez grave et aussi d'un mal d'une jambe à un de mes enfants avec promesse de le faire publier dans vos annales une abonnée j'envoie 25 cents—**Rivière Noire**—Ci-inclus la somme de 25 cts pour faveur obtenue, mille remerciements à N.-Dame du Rosaire—**Dame A. R.**—**Nicolet**—Ci-inclus 1 piastre pour promesse à une station du Rosaire pour faveur obtenue—**D. N.**—Vous trouverez sous ce pli vingt-cinq centins pour faire brûler cinq lampes au Sanctuaire de N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues—**Derry**—Ci-inclus 55 centins, 50 cts pour une basse messe pour les âmes du purgatoire en l'honneur de la bonne Ste-Vierge en reconnaissance d'une position obtenue—**Manchester**.—Veuillez s'il vous plaît remercier Notre-Dame du St-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après avoir fait promesse de faire publier dans les annales du St. Rosaire—**Somersworth**—Vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.00 et 50 cts pour basse-messe pour les âmes du purgatoire les plus délaissées et 50 cents pour les stations du Rosaire pour remercier N.-D. du Rosaire d'avoir fait trouver de l'ouvrage à mon garçon—**Webster**—Veuillez remercier N.-D. du Rosaire de deux faveurs obtenues : celle de Dam. G. et de pouvoir porter son anneau de mariage et à moi de m'avoir préservé l'œil atteint par une étincelle—**Dame A. T.**—**Gardner**—Je vous envoie l'honoraire d'une messe et 25 cts pour les stations en reconnaissance de faveur obtenue—**Québec**—Mille remerciements à N.-Dame du Cap qui m'a préservée d'un grand malheur — Abonnée—**Ste-Flore**—Veuillez remercier N.-D. du Cap de la guérison extraordinaire d'un gros mal de tête—**M. L.**—**Beauceville**—Je vous adresse deux messes pour les âmes, 40 cts pour lampes, 10 cents pour les stations en reconnaissance de faveurs obtenues—**Dame A. F.**—**Batiscan**—Après promesse de publier la récitation de quelques rosaires et des mille *Ave Maria*, à l'occasion de Noël, j'ai obtenu un grand soulagement pour un mal d'yeux déclaré très grave. J'ai retardé un peu de faire inscrire mais ce retard n'a été que pour me favoriser de nouvelles faveurs. Je demande à N.-D. du Rosaire une guérison complète—**E. B.**—**St-Eugène**—Veuillez s'il vous plaît faire publier et nous recommander aux prières à N.-D. du T.-St-Rosaire pour succès, grâces temporelles : elles si importantes nous conduisent tout droit à une grâce spirituelle. — Merci pour avoir obtenu la paix, un grand désaccord était presque inévitable. Mille remerciements à N.-D. du T.-St-Rosaire.—**M. L.**—**St-Joseph de Lévis**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos annales mille remerciements à N.-D. du Cap, à la Bonne Ste-Anne, à St-Antoine de Padoue et à l'Enfant Jésus de Prague pour guérison et pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de renouveler mon abonnement et 50 cts pour les stations du Rosaire. — Une abonnée—**Manchester**—Vous trouverez inclus un mandat de poste pour les stations du Rosaire en reconnaissance pour faveurs obtenues.—**Enfant de Marie**—**Cap de la Madeleine**—Veuillez publier mes remerciements pour avoir obtenu deux grandes guérisons après promesse de publication dans les annales—Une abonnée—**Rimouski**—Reconnaissance à la Bonne Ste-Anne et à N.-D. du T.-St-Rosaire pour protection spéciale pendant la maladie de mon enfant, et prompte guérison après leur avoir promis de publier dans les annales—**Lowell**—Vous trouverez ci-inclus la somme de 50 cents pour faire brûler des lampes en remerciement d'une faveur obtenue.—**J. T.**—**Pointe du Lac**—Je m'acquitte de ma promesse que j'ai faite à N.-D. du Cap de faire paraître dans ses chères annales qu'elle nous est venu en aide dans une affaire bien difficile, cher lecteur un ave avec moi.—**A. L.**—**Brunswick**—Je vous envoie l'honoraire d'une messe basse et d'un abonnement à vos annales, et publication après une promesse faite.—

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	58	Malades.....	200
Vocations.....	32	Bonne mort.....	96
Familles.....	121	Conversions.....	100
Pères et mères de familles.....	171	Grâces temporelles.....	801
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	300
Jeunes gens.....	81	Emplois.....	60
Jeunes personnes.....	127	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	81	Succès dans entreprises.....	12
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	3
Premières communions.....	101	Intentions particulières.....	800
Infirmes.....	99	Ivrognes et blasphémateurs.....	157

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	65
Conversions.....	72
Succès dans les examens.....	25
Réussite dans les affaires difficiles.....	42
Heureuse délivrance.....	38
Faveurs obtenues.....	300

Nécrologie

Dame Regis Gosselin, Cap Santé —Delle Ernestine Pronovost, St-Narcisse.—Dame Léon Gélinas, St-Barnabé.—Mde Olivier Lévêque, N.-D. du Bon Conseil.—Mr. Eugène Germain, Victoriaville.—Dame J. B. Laurence, St-Paulin.—Louis Savard, St-Paulin.—M. Hormidas Pelletier, St-Bruno.—Mr. Auguste Cloutier, St-Jean-Port-Joly.—Mr. Camille Houle, St-Jacques.—Mr. Aquila Melançon, St-Jacques.—M. Henri Forest, St Jacques.—M. Ernest Royaume, St-Jacques.—M. Camille Lafontaine, St Jacques.—Dame Aristide Desrochers, St Jacques.—M. Wilbrod Sauvageau, Cap Magdeleine.—Dame Siméon Lacroix, Cap Magdeleine.—Dame Johnny Lacourse, Cap Magdeleine.—Mr. O. J. Paiement, St-Lazare.—Dame François Bourgeois, St-Célestin.—Mr. Charles Lavoie—St-Sauveur.—Dame Ernest Bernier, St-Michel, Bellechasse.—Dame Papi-neau, Magog.—Dame Joseph Forest, St-Wenceslas.—Delle Clémentine Boisvert, Deschailons.—Mr. Onésime Lorrain, Montréal.—Mr. F. X. Bouvier, Ste-Angèle —Zephir Tessier, Ste-Anne la Pérade.—Mr. Clovis Bigué—Ste-Anne la Pérade. — M. Timoléon Lacroix, Champlain.—Sr. St-Samuel, Nicolet.—R. M. Legris, Webster, depuis longtemps fidèle et dévoué zéléateur de nos annales.—Mr. Cléophas Grenier, St-Roch.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.

TABLE DES MATIERES

18ème ANNEE—7ème VOL. DE LA NOUVELLE SERIE,

Mai 1908 à Avril 1909

LIVRAISON DE MAI.

Faveur signalée de N.-D. du T. S. Rosaire	3
Chronique du Sanctuaire.....	4
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	11
Le mois de Marie	15
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	19
Fatal Procès (poésie)	20
La Communion fréquente et quotidienne.....	21
Le Liseron (légende de mai)	22
Notre Prime.....	24
Les trois pièces d'or.....	25
La Haut.....	28
Livres et Revues.....	29
Prières et actions de grâces.....	33
Faveurs obtenues, nécrologie	40

LIVRAISON DE JUIN.

Chronique du Sanctuaire	41
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	45
La Communion fréquente et quotidienne.....	49
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	50
Le Credo de la douleur.....	52
Le Facteur.....	53
En wagon (Le fils du diable)	57
Gracieuse Leçon.....	58
Notre-Dame de la Famille	59
Un chapelet bien dit.....	63
Les noms de baptême.....	65
Pour aller au ciel	66
La lampe du Sanctuaire	67
Le Calvaire.....	69
Le franc-maçon converti par Saint-Antoine.....	70
Providence	72
Prières et actions de grâces.....	73
Faveurs obtenues, nécrologie	80

LIVRAISON DE JUILLET.

Chronique du Sanctuaire.....	81
------------------------------	----

La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	88
Le Rêve de la vie (poésie).....	92
Souscriptions aux Stations du Rosaire	93
Le Premier Tambour de France.....	94
La Visitation.....	101
La Communion fréquente et quotidienne	103
Le Rosier de Magdala	104
Magnifique Souvenir de N.-D. de Lourdes	108
Peinte par les Anges.....	103
Un Prêtre.....	112
Prières et actions de grâces.....	113
Faveurs obtenues, nécrologie.....	120

LIVRAISON D'AOUT.

Chronique du Sanctuaire.....	121
Bien embarrassées.....	130
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes... ..	131
Anniversaire du Couronnement de Sa Sainteté Pie X	135
De plus en plus rare.....	138
La Communion fréquente et quotidienne	141
La dispersion des Apôtres.....	143
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	144
La Messe.....	148
Le dernier regard de la Vierge.....	151
Prières et actions de grâces	153
Faveurs obtenues, nécrologie.....	160

LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

Chronique du Sanctuaire	161
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	169
Souscriptions aux Stations du Rosaire	173
L'Oeuvre de Lourdes	174
La Communion fréquente et quotidienne.....	178
L'Héroïsme de la charité	179
Le secrétaire du député.....	283
Plein le dos... ..	189
Prières et actions de grâces	193
Faveurs obtenues, nécrologie.....	200

LIVRAISON D'OCTOBRE.

Chronique du Sanctuaire.....	201
La fête du T.-S. Rosaire le premier dimanche d'octobre. ...	208
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	209
Souvenez-vous (poésie).....	213
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	214
Le Chapelet ensanglanté.....	215
La Communion fréquente et quotidienne	218

Le Vieux Rosaire du Curé	219
Notre-Dame des Roses	223
Le petit Basque	226
Livres et Revues	228
Le Fils du Forgeron	228
Les plaintes d'un Ange	231
Prières et actions de grâces	233
Faveurs obtenues, nécrologie.....	240

LIVRAISON DE NOVEMBRE.

Chronique du Sanctuaire.....	241
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	265
Les âmes du purgatoire.....	259
Souscriptions aux Stations du Rosaire	262
Au pays de Champlain	264
Paix aux morts.....	267
Prières et actions de grâces.....	273
Faveurs obtenues, nécrologie.....	280

LIVRAISON DE DECEMBRE.

Mgr Augustin Dontenville O. M. I.....	282
Chronique du Sanctuaire.....	284
Le sou de l'orpheline.....	290
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	291
Les fiançailles et le Mariage	296
Souscriptions aux Stations du Rosaire	297
Les trois Messes de Noël.....	299
Le Noël du Bandit.....	303
La Chapelle blanche.....	305
Noël de France.....	308
St-Gertrude et les âmes du Purgatoire.....	309
Livres et Revues	310
Prières et actions de grâces.....	313
Faveurs obtenues, nécrologie.....	320

LIVRAISON DE JANVIER.

Chronique du Sanctuaire.....	321
Bonne Année !.....	327
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	328
La conversion de St-Paul	332
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	334
La mère du Prêtre.....	335
La Légende du Roitelet	339
Le 25 Janvier chez les Oblats de M. I.....	341
Le Compagnon de Route.....	343
Livres et revues.....	347
Les grives du petit paysan	349

Les Indulgences Toties Quoties	352
Ce qu'il faut à nos morts.....	352
Prières et actions de grâces.....	353
Faveurs obtenues, nécrologie.....	360

LIVRAISON DE FEVRIER.

Chronique du Sanctuaire.....	361
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	368
Mgr. E.-A. Latulipe.....	370
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	373
Le Rosaire à Lourdes.....	375
L'Echoppe	385
Livres et Revues.....	390
Prières et actions de grâces.....	393
Faveurs obtenues, nécrologie.....	400

LIVRAISON DE MARS.

Chronique du Sanctuaire.....	401
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	406
Souscriptions aux Stations du Rosaire	410
La médaille de St-Benoit.....	412
St-Joseph et les pots à beurre.....	419
La conversion d'un franc-maçon.....	421
Pas un mot de plus.....	423
La goutte de sang.....	427
Un curieux dialogue.....	430
Livres et Revues.....	431
Prières et actions de grâces.....	433

LIVRAISON D'AVRIL.

Chronique du Sanctuaire	441
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	444
Souscriptions aux Stations du Rosaire	448
Joseph-Albert Valiquet	450
La mission de Jeanne d'Arc	452
Le Pacte de Chinon.....	456
Prière du martyr.....	459
Les cloches de Pâques.....	460
Le dé d'argent.....	461
Un communiant héroïque.....	463
La Communion fréquente et quotidienne.....	464
Le cœur de l'enfant.....	465
Livres et Revues.....	464
En wagon	468
Prières et actions de grâces	469
Faveurs obtenues, nécrologie.....	476